

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-
MÉKINAC

Procès-verbal **de la séance ordinaire du Conseil** de la
Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la
salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce
cinquième jour de octobre 2016 (05/10/2016) à compter de 19
heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Guy Dessureault Robert Tessier
Serge Trudel Marjolaine Guérin
Gaétan Beauchesne

Sont absents : Marlène Doucet - Robert Doucet

Tous formants quorum sous la présidence de Guy Dessureault,
maire. Sylvie Genois, secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Résolution 2016-10-141 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Robert Tessier
appuyé par Marjolaine Guérin
et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

-Adoptée-

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 07
septembre 2016.
4. Présentation des comptes.
5. Prévisions budgétaires 2017 – Régie Incendies Vallée du
St-Maurice.
6. Offre de service - Adhésion au collectif d'assurance des
municipalités de la Mauricie.
7. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment –
Permis.
8. AVIS DE MOTION – modification du règlement de zonage
2015-07-003
9. Soumission pour la télémétrie puits #1 – Automatisation
Baril Inc.
10. Demande dérogation mineure.
11. Réseau Biblio – Rencontre d'automne 2016.
12. Varia - Party des fêtes employés et bénévoles de la
municipalité.
- Visite organisée chez Reliure Tavaction
13. Levée de l'assemblée.

-Adoptée-

Résolution 2016-10-142 Adoption du procès-verbal de la
séance ordinaire du 07 septembre 2016.

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 07
septembre 2016 tel que rédigé.

-Adoptée-

Résolution 2016-10-143 Présentations des comptes à payer

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer du mois de septembre 2016 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période;
Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Marjolaine Guérin
et résolu que des comptes au montant 65 688.05\$ soient acceptés et payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 65 688.05\$ sont disponible en date du 05 octobre 2016.
Sylvie Genois
Secrétaire-trésorière

Résolution 2016-10-144 Prévisions budgétaires 2017 – Régie Incendies Vallée du St-Maurice

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Mme Marjolaine Guérin
et résolu d'accepter le budget des prévisions budgétaires de la Régie des Incendies de la Vallée du St-Maurice :

- 256 601\$ pour les opérations
- 7 000\$ pour la protection civile
- 15 370.01\$ pour les premiers répondants.

-Adoptée-

Résolution 2016-10-145 Offre de service – Adhésion au collectif d'assurance des municipalités de la Mauricie.

ATTENDU l'offre de service de ASQ, consultant en avantages sociaux, pour les employés de la municipalité;
ATTENDU que la municipalité en adhérant à ce projet d'adhésion offre à ses employés une assurance vie, une assurance salaire de courte et longue durée, ainsi qu'une assurance pour frais médicaux, soins de la vue et soins dentaires avec la compagnie L'Union-Vie;
Il est proposé par Marjolaine Guérin
appuyé par Robert Tessier
et résolu d'accepter l'offre de service de ASQ, consultants en avantages sociaux, et d'inscrire les employés à ce collectif d'assurance des municipalités qui entrera en vigueur le 01 novembre 2016. La municipalité s'engage à payer 75% des coûts, les employés devront verser 25% des coûts.

-Adoptée-

Résolution 2016-10-146 Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Marjolaine Guérin
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de septembre 2016.

-Adoptée-

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Gaétan Beauchesne qu'à une prochaine du conseil municipale, il sera présenté un règlement modifiant le règlement de zonage #2015-07-003 :

- séparer la zone 3Va pour ainsi ajouter une nouvelle zone qui autorisera les constructions résidentielles multifamiliales et collectives et autres spécifications;
- modifier la zone 39 VB pour ajouter l'usage récréotouristique à la classe commerciale et de services et autres spécifications.

Résolution 2016-10-147 Soumission pour la télémétrie puits #1 – Automatisation Baril Inc.

ATTENDU la soumission reçue d'Automatisation Baril Inc. # 5009 rev 00, pour l'installation d'un modem cellulaire à la station de pompage au puits #1;

ATTENDU que le coût pour cette installation est de 4 819.02\$;

ATTENDU que l'abonnement cellulaire pour le modem n'est pas inclus dans cette soumission;

Il est proposé par Gaétan Beauchesne appuyé par Robert Tessier

et résolu d'accepter cette soumission de la compagnie Automatisation Baril Inc. pour l'installation d'un modem cellulaire à la station de pompage au puits #1.

-Adoptée-

Résolution 2016-10-148 Demande de dérogation mineure.

ATTENDU la demande de dérogation mineure à l'article 6.3 du règlement de lotissement par le requérant Luc Lapointe au lot rénové # 5 560 271;

ATTENDU que l'accès du terrain à la rivière est de 14.40 mètres;

ATTENDU que l'article 6.3 du règlement de lotissement exige une largeur minimale de la ligne de la rive à 20 mètres;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de tenir compte des mesures transitoires dans ce cas;

ATTENDU l'avis du comité consultatif d'urbanisme qui recommande d'accepter la demande de dérogation au conseil en date du 15 septembre 2016;

ATTENDU l'avis public émis le 15 septembre 2016;

Il est proposé par Marjolaine Guérin

appuyé par Serge Trudel

et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure pour le lot # 5 560 271.

-Adoptée-

Résolution 2016-10-149 Réseau Biblio – Rencontre d'automne 2016.

ATTENDU que le réseau Biblio CQLM organise une rencontre d'automne pour les bibliothécaires;

ATTENDU que cette rencontre se tiendra à Trois-Rivières le 22 octobre 2016;

Il est proposé par Marjolaine Guérin

appuyé par Robert Tessier

et résolu ce qui suit :

- autoriser Lise Bérubé, bibliothécaire, à assister à cette rencontre;
- d'autoriser le paiement du coût de l'inscription 25\$ (dîner inclus);
- d'autoriser le remboursement des frais de déplacements pour assister à cette rencontre.

-Adoptée-

Résolution 2016-10-150 Party des fêtes employés et bénévoles de la municipalité.

ATTENDU que la municipalité ainsi que le camping municipal désire remercier ses bénévoles ainsi que son personnel;
 Il est proposé par Marjolaine Guérin
 appuyé par Robert Tessier
 et résolu qu'une rencontre se tiendra le 10 décembre 2016, à la salle des réunions, qu'un buffet sera servi et qu'une invitation sera postée au personnel ainsi qu'aux bénévoles.

-Adoptée-

Résolution 2016-10-151 Visite organisée chez Reliure Travaction

ATTENDU la visite organisée chez Reliure Travaction à Drummonville par Réseau Biblio;
ATTENDU que cette visite s'effectuera le 2 novembre 2016;
ATTENDU que le transport se fait en autobus organisé à partir de Trois-Rivières;
 Il est proposé Marjolaine Guérin
 appuyé par Serge Trudel
 et résolu ce qui suit :

- d'autoriser Lise Bérubé et Chrystyne Poulin, de participer à cette visite le 2 novembre 2016 à Trois-Rivières;
- d'autoriser le paiement du coût de l'inscription 50\$;
- d'autoriser le remboursement des frais de déplacements et des repas lors de cette journée.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Marjolaine Guérin, appuyé par Robert Tessier. Il est 19 heures 22.

Guy Dessureault, maire

Sylvie Genois,
 Secrétaire-trésorière